

Alfortville, le 3 juillet 2017

**Résultats du vote sur les projets de résolutions**

**Assemblée générale mixte du 30 juin 2017**

\*\*\*\*\*

La société CIBOX Inter@ctive informe ses actionnaires que lors de l'assemblée générale mixte du 30 juin 2017 :

- le nombre total des droits de vote exerçables s'élevait à 85 852 186,
- le nombre total des voix exprimées s'élevait à 22 583 329,
- le quorum s'élevait à 26,30 %.

**Les résolutions suivantes ont été adoptées à la majorité des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance** (L'assemblée générale ordinaire (« AGO ») statue à la majorité des voix dont dispose les actionnaires présents ou représentés ou votant par correspondance) :

<b>Résolution n°1 (AGO)</b>		
<b>Examen et arrêté de comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016</b>		
	<b>Nombre de voix</b>	<b>Pourcentage de voix</b>
<b>Pour</b>	22 583 329	100 %
<b>Contre</b>	0	0 %
<b>Abstention</b>	0	0 %

<b>Résolution n°2 (AGO)</b>		
<b>Proposition d'affectation du résultat de l'exercice</b>		
	<b>Nombre de voix</b>	<b>Pourcentage de voix</b>
<b>Pour</b>	22 583 329	100 %
<b>Contre</b>	0	0 %
<b>Abstention</b>	0	0 %

<b>Résolution n°3 (AGO)</b>		
<b>Jetons de présence</b>		
	<b>Nombre de voix</b>	<b>Pourcentage de voix</b>
<b>Pour</b>	22 583 329	100 %
<b>Contre</b>	0	0 %
<b>Abstention</b>	0	0 %

**Résolution n°4 (AGO)**

**Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes et approbation de conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce**

	Nombre de voix	Pourcentage de voix
<b>Pour</b>	22 583 329	100 %
<b>Contre</b>	0	0 %
<b>Abstention</b>	0	0 %

**Résolution n°5 (AGO)**

**Approbation de la politique de rémunération applicable au Président-directeur général (article L. 225-37-2 du Code de commerce)**

	Nombre de voix	Pourcentage de voix
<b>Pour</b>	22 583 329	100 %
<b>Contre</b>	0	0 %
<b>Abstention</b>	0	0 %

**Résolution n°6 (AGO)**

**Autorisation donnée au Conseil d'administration en vue de l'acquisition par la Société de ses propres actions (programme de rachat d'actions - article L. 225-209 du Code de commerce)**

	Nombre de voix	Pourcentage de voix
<b>Pour</b>	22 583 329	100 %
<b>Contre</b>	0	0 %
<b>Abstention</b>	0	0 %

**Les résolutions suivantes (n°7 et 8) n'ont pas été adoptées par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance (L'assemblée générale extraordinaire (« AGE ») statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance):**

**Résolution n°7 (AGE)**

**Autorisation donnée au conseil d'administration de réduire le capital social par annulation des actions achetées en application des programmes de rachat d'actions (article L. 225-209 du Code de commerce)**

	Nombre de voix	Pourcentage de voix
<b>Pour</b>	13 193 329	58,42 %
<b>Contre</b>	9 390 000	41,56 %
<b>Abstention</b>	0	0 %

### Résolution n°8 (AGE)

**Autorisation à consentir au conseil d'administration en vue de d'attribuer des actions gratuites, existantes ou à créer, au profit de catégories de salariés ou de mandataires sociaux et de certains membres salariés du personnel, dans les conditions de l'article L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce**

	Nombre de voix	Pourcentage de voix
<b>Pour</b>	13 093 249	58.23 %
<b>Contre</b>	9 490 080	42.02 %
<b>Abstention</b>	0	0 %

La résolution suivante a été adoptée à la majorité des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance :

### Résolution n°9 (AGO)

**Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités**

	Nombre de voix	Pourcentage de voix
<b>Pour</b>	22 583 329	100 %
<b>Contre</b>	0	0 %
<b>Abstention</b>	0	0 %

*Cotation : compartiment C d'Euronext Paris  
Code ISIN : FR 0000054322 – CIB*

---

**Contact :**

Chantal Tibaut

Tél. 01.46.70.18.34

[c.tibaut@ciboxcorp.com](mailto:c.tibaut@ciboxcorp.com)

Site de la société : <http://www.ciboxcorp.com>